

Ouvrir dans un [navigateur](#).

Newsletter de l'Association Cerebral Suisse (octobre 2022)

Madame, Monsieur

L'Association Cerebral Suisse a le plaisir de vous soumettre l'édition d'automne de sa newsletter. Plusieurs fois par an, nous vous fournissons des informations sur nos offres, des nouvelles et des choses intéressantes.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Avec nos meilleures salutations,

Konrad Stokar

Directeur de la communication et la défense des intérêts



Le magazine 3 sur le Plan d'Avenir Personnalisé (PAP) est là !

Plan d'Avenir Personnalisé? PAP? Derrière ce terme un peu «barbare» se cache une méthode variée, stimulante et éprouvée, qui aide les personnes qui se trouvent dans des situations de transition à découvrir ce qu'elles veulent vraiment, ce dont elles sont

capables et ce dont elles rêvent. Le PAP convient tout aussi bien aux personnes avec ou sans handicap ou aux institutions. Cela fait bientôt 10 ans que l'Association Cerebral Suisse s'engage en faveur du PAP. Au fil des ans, nous avons aidé de nombreuses personnes vivant avec une paralysie cérébrale à identifier et déployer leur potentiel. Lisez **le magazine** pour en savoir plus. Vous avez des questions? De quoi rêvez-vous? N'hésitez pas à nous contacter.



Conférence CerAdult 2022: Sexualité et paralysie cérébrale: Inscrivez-vous!

Le thème de la conférence de cette année est la sexualité. Toutes les personnes ont le droit d'avoir une sexualité autodéterminée. Pour que ce droit devienne également une réalité pour les personnes vivant avec une paralysie cérébrale, la sexualité est l'un des thèmes stratégiques de l'Association Cerebral Suisse. Lors de la conférence, nous aborderons la sexualité autodéterminée sous différents angles. **Inscrivez-vous**, il reste encore quelques places libres.



TED-Talk de Catherine Agthe Diserens : "Entre tendresse affective et assistance sexuelle"

Catherine Agthe Diserens est une sexologue de Suisse romande qui travaille sur la sexualité et le handicap, notamment en tant qu'auteure et conférencière. Elle participera à la journée CerAdult. Récemment, elle s'est exprimée sur le sujet à Genève dans le cadre des "TED Talks". [La vidéo](#) vaut la peine d'être vue. (En français).



Pétition remise: pour la ratification du protocole facultatif à la CDPH!

Sous le slogan "Ne nous laissez pas tomber !", une pétition avec plus de 13'500 signatures a été remise au Conseil fédéral le vendredi 21 octobre 2022 sur la Place fédérale à Berne. Celle-ci demande au Conseil fédéral de ratifier le protocole facultatif à la CDPH. L'Association Cerebral Suisse a soutenu activement la récolte de signatures. (Photo: Silvio Koelbing).

INCLUSION.
HANDICAP

Crise énergétique: La Confédération doit garantir

l'autonomie et la sécurité des personnes en situation de handicap

La Confédération doit garantir l'autonomie et la sécurité des personnes en situation de handicap

La Suisse s'apprête à vivre un hiver difficile sur le plan énergétique – l'électricité, notamment, pourrait venir à manquer. Pour mener une vie autonome, bon nombre de personnes handicapées sont tributaires de moyens auxiliaires électriques. Une pénurie d'électricité les toucherait de plein fouet. Inclusion Handicap attend donc de la Confédération qu'elle présente un plan qui réponde à ces besoins particuliers. Deux interpellations ont été déposées sur ce thème lors de la session d'automne. Lisez le communiqué de presse d'Inclusion Handicap [ici](#):



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Les rentes AVS/AI seront relevées de 2,5 % au 1er janvier 2023

Les rentes AVS/AI seront adaptées à l'évolution des prix et des salaires : elles seront relevées de 2,5 % au 1er janvier 2023. Le Conseil fédéral a pris cette décision sur la base de l'indice mixte prévu par la loi lors de sa séance du 12 octobre 2022. La rente minimale AVS/AI se montera désormais à 1225 francs par mois. Les montants des allocations pour perte de gain (APG) seront également adaptés. Parallèlement, des adaptations seront apportées dans le domaine des cotisations, pour les prestations complémentaires, pour les prestations transitoires et dans la prévoyance professionnelle obligatoire. Lisez le communiqué de presse de l'Office fédéral des assurances sociales [ici](#) :

Nous serions heureux de recevoir vos commentaires et votre opinion sur notre newsletter. Veuillez pour cela vous adresser à konrad.stokar@vereinigung-cerebral.ch
Merci beaucoup.

Impressum:
Association Cerebral Suisse
Zuchwilerstrasse 41

4500 Soleure
Se désabonner de la newsletter